



# PROCES-VERBAL DE SEANCE

## Conseil communal de la commune déléguée de la Guyonnière Mardi 5 décembre 2023

Nom et prénom	Présent	Absent représenté	A donné pouvoir à	Absent	
ARZUL Sophie					
<b>BLAIN Catherine</b>			Christian OGEREAU		
OGEREAU Christian					
<b>ROUILLIER Caroline</b>					
SAVARY Franck					
SEGURA Geneviève					
Assistaient également à la réunion	Delphine GA	Joseph GABORIEAU, Guillaume LECLAIR, Line BOUGAUD, Delphine GAUTHIER (excusée), Yann BOSSARD (excusé), Amélie DURAND (excusée)			

Caroline Rouillier a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil délégué précédent à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### **MOYENS GENERAUX**

#### 1 - Budget primitif 2024 - Programme d'équipement

Une présentation du programme des investissements de la commune déléguée de la Guyonnière a été faite au début de la séance.

Le conseil communal prend note de cette information.

#### Observations éventuelles :

Question sur le parking mutualisé cinéma et hôtel intercommunal. Combien de places ? Quais St Hilaire : d'ici combien de temps ? 10 ans environ.

Plan arbres

Quels sont les arbres qui seront plantés sur la Guyonnière dans le cadre du plan Arbres et où ?

Quels sont les moyens financiers et humains prévus pour ces plantations ?

Réponses précisées par M le maire délégué.

#### **EDUCATION, FAMILLE ET COHESION SOCIALE**

### 1 – Solde de subvention de fonctionnement 2023 à l'association gestionnaire petite enfance et enfance : Générations Guyonnes

Au regard de la convention partenariale établie avec la ville de Montaigu-Vendée et l'association gestionnaire petite enfance et enfance, Générations Guyonnes, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement du solde de la subvention.

Association	Services proposés	Solde 2023
Générations Guyonnes	Restauration scolaire	27 031 €
	Accueils périscolaire et	
	extrascolaire	

Les membres du Conseil Municipal seront invités à autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement du solde de la subvention pour cette association tel que présenté.

Le conseil communal prend note de cette information.

Observations éventuelles :

#### **ESPACES PUBLICS ET MOYENS TECHNIQUES**

## 1 - Convention SyDEV n°2023.ECL.1067 – Opération de rénovation d'éclairage public – le giratoire de la rue de l'Industrie et la rue des Agapes

Dans le cadre des interventions d'entretien programmées des équipements d'éclairage public de Montaigu-Vendée, le SyDEV propose une convention de travaux de rénovation de lanternes usagées, sur divers sites de Montaigu-Vendée, en utilisant le stock communal des lanternes à leds déposées, lors d'opération diverses.

Il s'agit des 3 sites suivants :

- Rond-point de la Garenne à Saint Georges de Montaigu,
- Giratoire Rue de l'Industrie à la Guyonnière
- Rue des Agapes à la Guyonnière

Le montant de la participation de Montaigu-Vendée s'élève à 1 163,00 €, soit 50% du montant total des travaux.

Les membres du conseil municipal seront invités à valider cet avenant à la convention et à autoriser sa signature.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, .... Voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles :

Quel éclairage la nuit ? Allumé à partir de 6h45 et éteint à 21h ?

Quels quartiers spécifiques ? Le centre et les axes principaux. Près des salles de sport.

Un éclairage est-il prévu au rond-point de l'autoroute à St Georges ?

Réponses précisées par M. le Maire délégué.

#### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Vidéo du plan arbres. Explications de M. le Maire.

Dates des prochains conseils - 2024 :

Conseils délégués	Conseil Municipal
Mardi 6 février	Mardi 13 février
Mardi 2 avril	Mardi 9 avril
Mardi 18 juin	Mardi 25 juin
Mardi 24 septembre	Mardi 1 <sup>er</sup> octobre
Mardi 5 novembre	Mercredi 13 novembre
Mardi 3 décembre	Mardi 10 décembre

Au niveau des bords de l'Asson, que peut-on faire ? Il y a beaucoup de terrains privés. On peut juste conseiller. On pourrait émonder/élaguer. Il faut plus entretenir. Il faut trouver le juste équilibre entre entretenir et arracher par sécurité et pour la santé es arbres.

Où se situe le travail sur les arbres ? Les outils sont amenés sur place.

Il y a une MFR spécialisée dans le bois à la Ferrière. Elle intervient régulièrement sur Montaigu-Vendée.

Où en est-on au sujet du clocher de l'église de la Guyonnière ? La structure des cloches au niveau des poutres sera refaite. Budget de 45 000 euros environ.

Présentation des décos de Noël de la Guyonnière par les jeunes de Montaigu-Vendée.